

Conditions générales de vente

Version provisoire publiable - à actualiser lorsque les modalités commerciales définitives seront arrêtées

Article 1 - Identité et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les prestations payantes organisées et facturées sous l'appellation Mycellium par S2C SPRL, société de droit belge représentée par Nathalie Ducenne.

- Siège social : Rue Albert 1er, 58 - 5380 Fernelmont - Belgique
- TVA : BE0479 643 422
- Contact : contact@mycellium.be

Elles s'appliquent notamment aux rencontres payantes, ateliers, formations et autres activités pour lesquelles Mycellium est indiqué comme organisateur et vendeur. Lorsqu'une prestation ou un équipement est vendu directement par un partenaire ou un tiers, les conditions de ce vendeur s'appliquent à cette vente.

Article 2 - Description des activités

Les caractéristiques essentielles de chaque activité - objet, date, lieu, durée, prix, nombre de places et éventuelles conditions particulières - sont précisées sur la page d'inscription, l'offre ou la communication correspondante.

Article 3 - Prix

Les prix sont indiqués en euros et précisent, lorsque cela est pertinent, s'ils sont TVA comprise ou hors TVA. Le prix applicable est celui communiqué au participant au moment de son inscription ou de sa commande.

Article 4 - Inscription et paiement

L'inscription à une activité payante est confirmée selon les modalités indiquées lors de l'inscription. Le paiement peut notamment être effectué par virement bancaire sur le compte communiqué par Mycellium. D'autres moyens de paiement peuvent être proposés au moment de l'inscription.

Sauf indication contraire, une place n'est définitivement réservée qu'après réception du paiement dans le délai communiqué.

Article 5 - Annulation par le participant

Sauf conditions particulières annoncées pour une activité :

- annulation communiquée plus de 14 jours calendrier avant l'activité : remboursement intégral des sommes versées ;
- annulation entre 7 et 14 jours calendrier avant l'activité : report sur une activité Mycellium équivalente ou émission d'un avoir, selon les possibilités ;
- annulation moins de 7 jours calendrier avant l'activité ou absence : aucun remboursement n'est dû, sauf situation exceptionnelle acceptée par l'organisateur.

Toute demande d'annulation doit être adressée par écrit à contact@mycellium.be.

Article 6 - Annulation ou modification par Mycellium

Mycellium peut reporter, modifier ou annuler une activité, notamment si le nombre de participants est insuffisant, si l'intervenant est indisponible ou en cas de circonstance indépendante de sa volonté.

En cas d'annulation sans nouvelle date acceptée par le participant, les sommes versées pour l'activité concernée sont remboursées. Les frais personnels engagés par le participant ne sont pas pris en charge, sauf obligation légale contraire.

Article 7 - Droit de rétractation et ventes à distance

Lorsque l'inscription constitue un contrat conclu à distance avec un consommateur, les dispositions impératives du Code de droit économique belge relatives au droit de rétractation s'appliquent lorsqu'elles sont applicables. Certaines prestations liées à des activités de loisirs fournies à une date ou pendant une période déterminée peuvent relever d'une exception légale au droit de rétractation. L'information applicable est communiquée au participant avant la conclusion de la commande.

Article 8 - Nature des technologies et des contenus

Les rencontres, ateliers et formations Mycellium ont une finalité d'information, de découverte, d'expérimentation ou de développement de compétences autour de technologies vibratoires et fréquentielles. Sauf indication expresse conforme au cadre légal applicable, ces activités ne constituent pas des actes médicaux et ne remplacent pas un diagnostic, un traitement ou un suivi par un professionnel de santé.

Article 9 - Responsabilité

Le participant demeure responsable de l'usage qu'il fait des informations, outils et pratiques présentés. Mycellium ne garantit aucun résultat particulier. La responsabilité de S2C SPRL ne peut être exclue ou limitée dans les cas où la loi l'interdit.

Article 10 - Propriété intellectuelle

Les supports remis ou rendus accessibles dans le cadre des activités sont réservés à l'usage personnel ou professionnel du participant dans les limites précisées par l'organisateur. Leur reproduction, diffusion, revente ou mise à disposition de tiers est interdite sans autorisation.

Les marques, logiciels, interfaces, méthodes et contenus appartenant aux concepteurs ou partenaires restent la propriété de leurs titulaires respectifs.

Article 11 - Données personnelles

Les données personnelles nécessaires aux inscriptions, paiements et communications sont traitées conformément à la Politique de confidentialité Mycellium disponible sur le site mycellium.be.

Article 12 - Réclamations et règlement des différends

Toute difficulté ou réclamation doit d'abord être adressée à contact@mycellium.be afin de rechercher une solution amiable.

Les présentes CGV sont régies par le droit belge. Les règles impératives de protection du consommateur, notamment celles relatives à la compétence juridictionnelle, restent pleinement applicables.

Article 13 - Évolution des CGV

S2C SPRL peut adapter les présentes CGV pour tenir compte de l'évolution des activités Mycellium, des moyens de paiement, des accords avec ses partenaires ou de la réglementation. La version applicable à une commande est celle portée à la connaissance du participant au moment de celle-ci.